Compte-rendu de la réunion du comité scientifique et de gestion de la Réserve biologique dirigée de la Maillouèyre



21 mars 2017 – Office intercommunal de tourisme de Mimizan

Participants:

David Jimenez, Marie Malnotte (Département des Landes) ;

Katia Romo-gomez (Office Intercommunal de Tourisme Mimizan);

Catherine Giroux (Agence Eau Adour Garonne);

Gérard Ermacora, Sandrine Soubielle (Communauté de communes de Mimizan) ;

Raphaël Jun (écologue);

Jean Marie Touron (Agence Française Biodiversité SD 40);

Cécile Pauzies (Conseil Régional Nouvelle Aquitaine);

Gilbert Tarozzi (DDTM Landes);

Gilles Granereau, Emily LeRouzic, Sébastien Maïtia et Emilie Sautret (ONF)

Vous trouverez le diaporama présenté « 20*17.03.21 Copil_RBD Maillouèyre* » en téléchargement sur le site des dunes littorales d'Aquitaine : http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/83, sous l'onglet [RESERVE BIOLOGIQUE (RBD)].

Pour plus d'informations, les comptes rendus annuels détaillés sont aussi en ligne depuis 2010.

Ordre du jour (diapositive 2):

- Bilan des activités 2016 et actions programmées 2017
- Focus sur l'animation du site

Nous avions détaillé en 2016 le projet de pâturage ainsi que la réhabilitation des Ecuries de Leslurgues, nous détaillons cette année l'animation et l'accueil du public sur le site.

Questions diverses

Contexte, rappel chronologique (diapositive 3):

- Réserve en forêt domaniale de Mimizan inaugurée en mai 2011, environ 114 ha, s'étalant sur
 2,5 kms de long sur le cordon dunaire
- Placée sur l'ancien lit du courant de Mimizan, 2 étangs représentant à peu près 3ha, 9 mares
- Contexte réglementaire fort
- Arrêté ministériel de création en attente (version de janvier 2014 inexacte).

Bilan des activités 2016 et programmation 2017

Rappel des 3 grands axes du PG:

- * Conservation et restauration des milieux
- * Suivi de la biodiversité
- * Valorisation pédagogique, scientifique et partenariale
 - ♣ Conservation et restauration des milieux (diapositive 6)

Lutte contre les invasives : le Baccharis, la Jussie, le Cerisier noir

- Environ **34 m³** de *Baccharis* halimifolia arrachés mécaniquement et manuellement en septembre et évacués en octobre 2016. Cela représente quasiment la moitié du volume évacué en 2015 (60m³). Malgré l'effort d'éradication, il reste cependant des sujets de taille importante, alimentant périodiquement la banque de graines et donc maintenant la colonisation de l'espèce.
- Pour la **Jussie**, un arrachage manuel a été réalisé en fin d'été, notamment sur les canaux, a permis de sortir 6 m³.

Pour rappel, l'arrachage mécanique réalisé en 2013 sur le grand étang avait permis d'évacuer près de 180 m3 de Jussie.

- Le **Cerisier noir** : l'abattage et l'évacuation n'ont concernés que quelques pieds, les souches étant sorties en septembre.

2017 : les mêmes opérations seront renouvelées sur d'autres zones impactées.

Une attention particulière sera apportée à d'autres espèces, colonisant des sites dunaires à proximité (sud landes notamment) : Yucca, Herbe de la pampa, Sénéçon du cap.

Travaux de génie écologique (diapositives 7, 8 et 9):

Un des objectifs du plan de gestion est de maintenir les milieux ouverts :

- débroussaillage régulier des zones comblées par la végétation pour éviter leur fermeture et leur assèchement par eutrophisation : berges des étangs, des mares et des fossés + plaques à reptiles.
- Fauche de 0.5 ha en mosaïque de taille de 20 m² à 50 m² pour créer des habitats favorables aux populations de lapins de Garenne. Des terriers ont déjà fait l'objet d'observations ponctuelles. Les populations seront suivies en 2017.
- Maintien de la prairie ouverte sur 1,2 hectare avec la mise en pature de 2 chevaux. Un premier état des lieux de la végétation a été fait à l'automne 2016 et un diagnostic du cortège floristique sera effectué après le 2ème paturage « flash » installé du 15 mai au 15 juin.

Cette comparaison avant / après paturage permettra de vérifier que l'action de pature n'est pas profitable au développement des ligneux. Elle permettra également d'observer si le piétinement, l'abroutissement ou encore l'amendement en fumier influencent l'apparition ou la disparition des microhabitats humides.

L'ampleur des quelques cheminements nouvellement créés par les équins seront étudiés par quelques prises de vue depuis la dune.

Suivi de la biodiversité

♣ Suivi faunistique (diapositives 10 et 11):

Suivant les itinéraires de suivi programmés depuis 2015, les taxons suivants ont été inventoriés :

✓ Reptiles et Amphibiens : 10 sp.

✓ Avifaune : 50 sp

√ Micromammifères: 3 sp

✓ Odonates : 13 sp✓ Lépidoptères : 22 sp

Le nombre d'espèces relevé par taxon est présenté à titre indicatif. Les chiffres indiqués sur les observations de 2014 ne proviennent pas des mêmes protocoles d'inventaires, la comparaison interannuelle n'est donc pas significative. Par contre, l'augmentation des espèces d'oiseaux montre bien que la pression d'inventaires menée en 2015 et 2016 permet de mieux connaître le cortège d'espèces utilisant le site, on passe de 16 espèces observées en 2014 à 50 observations en 2016. Le détail des espèces observées est présenté dans le compte rendu d'activité.

2017 : mêmes taxons suivis ainsi que les populations de :

- ✓ Chiroptères (dernières observations en 2012)
- ✓ Lapins (FDC des Landes)
- ✓ Suivi mycologique: une convention ONF/SOMYLA sera rédigée pour officialiser ce partenariat.

Suivi floristique (diapositive 12):

Les pieds de Coréma blanc ont été relevés au GPS puis seront cartographiés à l'échelle régionale (d'autres stations sont présentes dans le sud des Lands et dans la forêt domaniale de la Teste de Buch).

Les espèces des fiches suivantes de l'atlas de la flore patrimoniale sont terminées : Astragale de Bayonne, Criste marine, Diotis maritime, Epervière laineuse, Gaillet des sables, linaire à feuilles de thym, Lis des sables, Lotier grêle, Œillet de France, Pourpier de mer, Romulée a bulbes, Silène de Thore, Silène des ports.

2017 : les plantes aquatiques des mares seront inventoriées.

Une actualisation de la cartographie des habitats naturels sera étudiée en partenariat avec le CBNSA, afin d'actualiser la cartographie des habitats Natura 2000 et identifier des habitats qui n'apparaissent pas à l'échelle de celle ci.

♣ Valorisation pédagogique, scientifique et partenariale (diapositive 13) :

En 2016, les actions ont surtout concernées la gestion courante, d'entretien et de mise en sécurité des sentiers :

Mise en sécurité des sentiers pédestres et canalisation du public :

- 64 arbres élagués et 11 abattus
- Entretien des clôtures et caillebottis central
- Matérialisation des chemins avec copeaux, écorces...
- Nettoyage et entretien des infrastructures d'accueil
- Nettoyage manuel arrière dunaire (chantiers internes et associatifs avec Surf insertion)

Natura 2000 (diapositive 14):

Dans le cadre de ce dispositif, des opérations de nettoyage manuel sélectif des plages sont financées par l'Europe, l'Etat et le CD40, sur 12kms de plage dont la RBD.

Les objectifs sont les suivants :

- Assurer la conservation des habitats naturels d'intérêt
- Conserver les laisses de mer et la végétation pionnière
- Limiter le décompactage du sable
- Collecte sélective (verre, métaux, tout-venant)
- Maintien du bois, des algues et micro-cadavres
- Valoriser l'insertion sociale

L'ONF intervient dans le suivi de ces contrats au sein du dispositif Natura 2000, le suivi des chantiers de nettoyages et donc établit le contact avec les entreprises missionnées.

L'installation de bacs à marée pourra être étudiée au vu du succès de ces pratiques sur d'autres sites de l'arc Atlantique.

Diapositive 15 : Les volumes collectés en 2016 sont en diminution sur l'ensemble des sites suivis. Sur Mimizan, une moyenne de 9m3/km est estimée.

♣Budget alloué à la gestion de la Réserve (diapositives 16 et 17) :

2016:101 396€

Répartition : ONF 35508€ - Région 23767€ - Ag Eau 34864€ - Comcom 7230€

2017: prévisionnel 128 208€

Répartition prévisionnelle : ONF 36170€ - Région 35177€ - Ag Eau 45910€ - Comcom 10950€

Ces montants intègrent la part du financement de la communauté de communes de Mimizan contrairement aux dossiers de subventions qui peuvent avoir été communiqués aux financeurs.

Depuis 2011, on observe une augmentation des moyens de gestion de la Réserve avec un rééquilibrage quasi pour moitié de la part investissement et fonctionnement pour 2017.

♣Premières réflexions sur la révision du plan de gestion 2009 – 2018 (diapositive 18) :

La révision du plan de gestion sera effectuée pour 2018, le nouveau plan de gestion s'établira sur une période de 10 ans soit de 2018 à 2027. Une évaluation de la gestion passée sera réalisée comme le stipule le guide méthodologique pour la rédaction des plans de gestion de Réserves biologiques (plan type ONF).

Plusieurs études peuvent s'inscrire dans cette réflexion, la faisabilité reste à préciser :

- Suite à l'acquisition d'un piège photographique à détecteur de mouvement, l'ONF pourra vérifier la présence ou non de la Loutre d'Europe, ou encore essayer d'obtenir des clichés de la Grande Noctule.
- Inventaire piscicole 2019 : sous convention avec l'ONEMA depuis 2009, l'ONF étudie la réactualisation de cette convention avec la nouvelle Agence Régionale de la Biodiversité pour permettre un nouveau suivi piscicole (dernier relevé en 2014).
- Cartographie des habitats naturels pour constituer une base cartographique à jour dès la première année du plan de gestion révisé (avec le CBNSA? Aura-t-on d'ici là une campagne LIDAR sur la réserve? Un projet de survol Drone?)
- Intégration des nouvelles espèces protégées inventoriées depuis la création de la Réserve et/ou photographiées d'ici là: Lézard Ocellé, Cistude d'Eruope...
- Etude sur les pollinisateurs (suivi du cortège d'insectes, ruches à Lespecier...)
- Etude de l'effet lisière sur les milieux arrière dunaires

Focus sur l'animation du site

♣ La surveillance (diapositives 21 et 22) :

Elle s'effectue lors de tournées avec la brigade équestre et tournées pédestres. Au cours de l'année 2016, majoritairement en période estivale, 8 timbres amende ont été dressés, 33 avertissements. Un départ de feu au nord du grand étang a nécessité l'intervention des pompiers sur site.

🖶 La signalétique et supports de découverte (diapositive 22) :

Un sentier pédestre parcoure le nord de la réserve sur une boucle de de 3,6 km sur le circuit long (2circuits possibles). Il dessert 2 pôles d'informations que sont l'observatoire et le belvédère.

Le nombre de panneau est limité pour éviter la pollution visuelle et se décline en 4 séries de panneaux : directionnels, bornes visées sur une espèce végétale, bornes flash code avec contenu pédagogique issu du livret guide de découverte et signalétique littorale générale.

♣ Rencontres fortuites (diapositive 24) :

Lors des rencontres avec les visiteurs, le responsable de la Réserve (S. Maitia) constate 2 grands types d'usagers : les locaux et les estivants. La réserve constitue le poumon vert de la station balnéaire de Mimizan plage qui est fréquentée tout au long de l'année avec une plus forte activité sur les week-ends, les vacances scolaires et la période estivale.

La majorité des questions posées concerne des renseignements sur la vie du site.

Suivi de la fréquentation (diapositives 25 et 26):

L'analyse des **données de l'éco-compteur** sur l'année 2016 montre un total de 39610 passages (113 personnes à la journée en moyenne). Le dimanche est la journée la plus fréquentée. Un pic de fréquentation est noté le 21 août avec 1041 passages sur la journée. Le maximum observé était jusqu'à présent de 600 personnes.

On constate une augmentation de la fréquentation depuis ces 3 dernières années (24000 en 2014 et 34326 en 2015) mais la tendance est semblable sur l'année, avec des premiers pics observés dès les premiers beaux weekends, une hausse sur l'été avec un maximum en aout (cf graphique).

♣ Animations Gemmage (diapositive 27) :

L'association « Asem Histoire et tradition » accueille des groupes tous les jeudis matins, du 31 mars au 29 septembre. En 2016, ils ont réalisés 27 démonstrations pour 2312 personnes.

Visites organisées (diapositives 28, 29,30 et 31) :

Les animations sont inscrites dans le programme d'action de la RBD en partenariat avec l'OIT de Mimizan et l'ONF. Elles sont à destination des scolaires pour l'OIT (en 2016 : 16 animations programmées pour 364 participants) et de tout type de public pour l'ONF (en 2016 : 38 animations programmées pour 986 participants).

Différents évènements : Journées mondiales des Zones humides- Printemps des Landes - Journées Aquitaines Nature - Sorties estivales - Accueils groupe

Les principaux thèmes abordés sont la gestion forestière, le cordon dunaire et la gestion RBD

Différentes approches sont abordées : visites commentées- visites ludiques sous forme d'activités - jeux de l'oie- jeux sensoriels, par le biais de différents supports.

Communication externe (diapositive 32) :

Divers relais d'information sont utilisés, dont les sites internet suivants :

http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/83

www.mimizan-tourisme.com

www.calameo.com/books/000484269b6e8b34f9147

Reportages télévision et radio sur FGL, France Bleu Gascogne, www.tvpi.fr/les-etangs-aux-goelands Reportages presse locale, Brochures OIT, Brochures groupes OIT, Programmes des animations de l'OIT et du CDT, Le C.O.D.E. de la forêt...

🖶 Les améliorations à venir (diapositive 33):

Les **écuries de Leslurgues**, à l'entrée de la réserve vont être rénovées en un pôle d'accueil et d'informations. L'étude de réhabilitation est réalisée, un permis de construire vient d'être déposé en mairie afin d'entreprendre les premiers travaux à l'automne 2017.

Le **sentier de découverte sera numérisé**. La création d'une chasse aux trésors permanente est à l'étude.

Une **enquête de satisfaction** a été lancée en 2015, l'idée est d'avoir un retour sur la gestion, les usages, les pratiques et les attentes des visiteurs. L'enquête a été publiée en ligne sur différents sites internet : ONF, Natura 2000 des dunes littorales d'Aquitaine, l'Office du Tourisme de Mimizan. Seulement 8 réponses ont été comptabilisées, l'échantillon est donc trop peu représentatif de la fréquentation pour en déduire des tendances sur les comportements adoptés et percevoir les attentes. Un autre questionnaire de satisfaction sera mis en place. L'enquête sera peut être réalisée sur place par un stagiaire.

Enfin, la pose de bancs supplémentaires le long du sentier pédestre semble nécessaire mais devra être limitée pour ne pas trop artificialiser le milieu.

👃 Les partenaires (diapositive 34) :

L'agence de l'eau Adour Garonne, la Région Nouvelle Aquitaine, la communauté de communes de Mimizan et l'OIT participent aux cotés de l'ONF à toutes ces actions d'animation.

Questions diverses

La régulation des sangliers :

La RBD est aussi réserve de chasse, donc un site refuge pour cette espèce dont les dégâts sont nombreux. L'utilisation de cages pièges est envisagée.

Tout comme le ragondin qui pullule rapidement sur les 2 étangs, S.Maitia attend son habilitation avant de procéder à des captures.

A ce propos, des panneaux d'informations seront installés au niveau de l'observatoire pour interdire le nourrissage des animaux, idem aux abords de la partie pâturée temporairement.

Nous remercions l'ensemble de participants à ce comité!